

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Commission du 28 septembre 2026

Présents : Thierry BOKOBZA (Président), MM. Adrien BARROIS, Maxime GEIMEL, Jean-Eric INACIO, Marcel LACABANNE, Laurent PATRIGEON, Didier PELLETIER, Mme Monique ELISABETH

Absents : MM. Tony GABIER, Michel LOUVEL

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La commission informe les clubs que vous pouvez demander des livrets U6 à U11, vous devez envoyer un mail au District avant de vous déplacer.

CATEGORIE U6-U9

Les plateaux U7 du 03/10 & U9 du 10/10 sont disponibles sur FAL.

PLATEAUX U7

Des modifications ont été opérées sur les plateaux du 3 octobre.
Plateaux & clubs concernés

- VERNEUIL US
- TESSANCOURT FC
- POISSY FC
- CONFLANS FC
- BOUAFLE FLINS ES
- HARDRICOURT US

PLATEAUX U9

VERSAILLES 78 FC

Demande du club pour que ses 6 équipes en plateau classique soient réparties en 4+2.

La Commission prendra en compte votre demande.

CATEGORIE U10/U11 U10-U11 ESPOIRS

La Commission alertes les clubs et leurs référents Espoirs, que pour toute rencontre supervisée sans que la licence d'éducateur fédéral ait été demandée, le club sera sanctionné d'une amende de 20€.

FEUCHEROLLES USA

Demande du club pour changer son éducateur référent U10.

Après vérifications, la Commission valide ce changement.

FOURQUEUX AS

Demande du club pour changer son éducateur référent U10.

Après vérifications, la Commission valide ce changement.

MAISONS LAFFITTE FC

Le club nous informe de la mise à jour de ses éducateurs référents.

Après vérifications, la Commission valide ces changements.

VOISINS FC

Courrier du club concernant les déplacements trop lointains sur la catégorie Espoirs U11.

La Commission est bien consciente du contexte actuel, malheureusement pour des raisons d'équité sportive elle ne peut modifier les rencontres déjà prévues. Elle a prévu de tenir compte des déplacements lointains pour les Critériums Départementaux, mais pour les Espoirs, elle ne pourra pas changer.

Elle transmet malgré tout votre courrier au Bureau du Comité pour information.

Infractions encadrement du 26/09

- LIMAY ALJ : 1ère infraction
- NEAUPHLE PONT FC 78 : 1ère infraction (19/09)
- HOUILLES SO 21 : 2ème infraction

La Commission demande des explications au club pour le lundi 5/10/26 à 12H au plus tard.

CHALLENGE AUTOMNE

Des modifications ont été opérées sur les plateaux du 3 octobre.
Plateaux & clubs concernés

- BAILLY NOISY SFC
- ABLIS FC SUD
- GARGENVILLE STADE
- EPONE USBS
- BUCHELOISE AS
- GUYANCOURT ES
- BOIS D'ARCY AS
- ESSARTS LE ROI AGS
- VILLEPREUX FC
- CONFLANS FC
- CELLOIS CS
- LIMAY ALJ

Plateau du 26/09/26 : ESSARTS LE ROI AGS

Courrier du responsable du club concernant l'attitude du club de GAMBAIS AS sur ce plateau.

La Commission demande au club de GAMBAIS AS des explications pour le lundi 5 octobre 12h00 au plus tard.

CATEGORIE U12/U13 U12-U13 ESPOIRS

La Commission alertes les clubs et leurs référents Espoirs, que pour toute rencontre supervisée sans que la licence d'éducateur fédéral ait été demandée, le club sera sanctionné d'une amende de 20€.

U13 du 26/09/26

79504532 : LIMAY ALJ 1 / ST ARNOULT FC 1

La Commission dit match à jouer le 5 décembre 2026.

U12 du 19/09/26

BUCHELOISE AS

Pris note du courrier du club. La Commission annule l'absence d'encadrant stipulé dans le journal YF 1901, mais rappelle au club que l'encadrant référent doit se mettre en tant qu'éducateur sur la FMI.

MAISONS LAFFITTE FC

Le club nous informe de la mise à jour de ses éducateurs référents.

Après vérifications, la Commission valide ces changements.

U13 du 19/09/26

ROSNY CS

Pris note du courrier du club. La Commission annule l'absence d'encadrant stipulé dans le journal YF 1901.

PARIS SAINT GERMAIN FC

Courrier du club concernant la situation de l'encadrement de son équipe.

Suite à votre mail du 25/09/2026 concernant le référent de la catégorie U12 Espoirs, la Commission peut excuser la 1^{ère} infraction mais pas celle du 26, étant donné que la personne devant suppléer n'était pas présente. Elle vous rappelle, que la Commission ne peut excuser qu'une absence par phase.

Infractions encadrement du 26/09

- GUYANCOURT ES 21 : 1ère infraction
- PARIS SAINT GERMAIN FC : 1ère infraction
- HOUDANAISE REGION FC 1 : 1ère infraction
- BAILLY NOISY SFC 1 : 1ère infraction
- CONFLANS FC 1 : 1ère infraction

Dérogation annuelle validée par la Commission

LIMAY ALJ (U12 & U13 Espoirs) : 12h30

CHALLENGE AUTOMNE

Des modifications ont été opérées sur les plateaux du 3 octobre.

Plateaux & clubs concernés

- JOUY EN JOSAS AS
- ST CYR AFC
- VIROFLAY USM
- FONTENAY FLEURY FC
- MAUREPAS
- ECQUEVILLY
- HARDRICOURT
- GAMBAIS

Demande de changement d'horaire pour le 03/10 validé par la Commission

- VILLIERS LE MAHIEU AS : 14h00

FORFAITS GENERAUX

U10-U13 ESPOIRS

Forfait avant le début des compétitions : 31€
(Annexe 2 RS DYF)

U11 : PORT MARLY CS 1
U12 : PORT MARLY CS 21

FEUILLES MATCHES MANQUANTES

U10-U11 ESPOIRS

Rappel avant amende et match perdu par pénalité aux 2 clubs
Rencontres du 19/09/2026

U10

79497566 POISSY / HOUILLES SO

U11

79500392 RAMBOUILLET FC / CROISSY US
79500218 MONTESSON / LIMAY ALJ

U12-U13 ESPOIRS

Rappel avant amende et match perdu par pénalité aux 2 clubs
Rencontres du 19/09/2026

U12

79502237 POISSY FC 21 / CROISSY US 21
79502441 PORT MARLY CS 21 / SARTROUVILLE ES 21

U13

79504694 CONFLANS FC 1 / GARGENVILLE STADE 1

FEUILLES JONGLERIE MANQUANTES

U10-U11 ESPOIRS

Rappel avant amende

& Pénalité sportive sur l'épreuve technique aux 2 clubs
Rencontres du 19/09/2026

U10

MANTOIS 78 FC / VF MANTES
POISSY / HOUILLES SO
FCFF / MAISONS LAFFITTE
FC ACHERES / OSC ELANCOURT

U11

TRAPPES / CARRIERES S/SEINE
MANTOIS 78 FC / SARTROUVILLE
HOUDANAISE REGION / GUYANCOURT ES
FC ACHERES / FOURQUEUX AS

U12-U13 ESPOIRS

Rappel avant amende

& Pénalité sportive sur l'épreuve technique aux 2 clubs
Rencontres du 19/09/2026

U12

79502237 POISSY FC 21 / ROISSY US 21
79502317 CHATOU AS 21 / CELLOIS CS 21
79502441 PORT MARLY CS 21 / SARTROUVILLE ES 21
79502439 MAISONS LAFFITTE FC 21 / FONTENAY FLEURY FC 21

U13

79504420 CHESNAY 78 FC 1 / RAMBOUILLET FC 1
79504529 MONTESSON US 1 / BAILLY NOISY SFC 1
79504694 CONFLANS FC 1 / GARGENVILLE STADE 1

ANOMALIES FEUILLES JONGLERIE

U12-U13 ESPOIRS

Rencontres du 19/09/2026

U12

79502502 BUCHELOISE A.S. 21 / MANTES VIVONS FOOT 21
Pénalité -1 pt aux 2 équipes - Feuille épreuve non conforme